

Procès-verbal de la 94^{ème} Assemblée Générale Ordinaire

Mardi 14 mars 2017 19h30
Salle La Terrasse à Vésenaz

Présents: 90 (liste présences membres)

Excusés: 27

Membres du comité : Giovanna FANNI, présidente ; Pierre DUPANLOUP, vice-président, responsable du journal et superviseur du matériel APB ; Patrick DAENGER, trésorier ; Patrick SERVANT, responsable de la publicité et du matériel à Choiseul ; Anna BORAGINE, responsable des événements ; Alex SCHERL, secrétaire et responsable informatique

Excusés hors comité: GIROD Aurélien, représentant du groupe de travail, et les trois vérificateurs des comptes : MM Eric VILLY titulaire, Jacques METTRAUX remplaçant, Philippe ECUVILLON suppléant.

La présidente de l'APB, Madame Giovanna FANNI, déclare ouverte la 94^e assemblée générale ordinaire 2017 et remercie les participant-e-s de leur présence.

Elle accueille : Messieurs P. VIDONNE, maréchal, et Dominique GREMAUD, brigadier, de la Police de la navigation. Elle annonce la présence, vers la fin de l'AG, de Messieurs Luca d'AVOLA, directeur, et Ludovic ZBINDEN son adjoint au Service cantonal des véhicules et de la navigation. Mme Giovanna FANNI remercie également Messieurs Michel NARGI, président APL, et René SCHNECKENBURGER, président de la section moteur du CNV, le Sauvetage de Genève.

Elle les remercie d'avoir accepté l'invitation.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mars 2016

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Nomination des scrutateurs

Trois scrutateurs sont nommés, il s'agit de M. Silvio PEREGO, M. Bernard REYMOND, M Pascal HOLVEG.

3. Rapport annuel 2016 de la Présidente, Madame Giovanna FANNI

Madame la Présidente évoque la tenue des activités et des événements concernant les navigateurs durant l'année écoulée, à travers le site APB et le journal trimestriel.

Concernant les interventions de l'APB, individuellement ou au sein de la Commission des Ports et du bureau de la Commission, elle énumère brièvement les importants travaux effectués :

- La remise en fonction de la grue des Pâquis ;

- Démarches pour la modification de la directive pour l'utilisation des grues électriques;
- La Plage des Eaux-Vives : places visiteurs et électrification des estacades;
- L'électrification des ports et les travaux d'entretien.

La nouvelle directive pour l'utilisation des grues électriques est entrée en vigueur en janvier 2016 et, après une année d'utilisation, le comité souhaiterait y apporter des modifications. Mme G. FANNI nous précise que des études sont en cours.

Elle fait part de sa reconnaissance envers le groupe de travail dynamique, dont elle fait partie et qui est coordonné par Marc COMI, pour le soutien afin d'électrifier le nouveau port de la plage des Eaux-Vives. La bonne nouvelle étant qu'il y aurait 10 places visiteurs, électricité et douches + WC, et que le budget pour l'électrification se porte à environ CHF 150'000.- Ce groupe de travail, précise Madame la Présidente, travaille également sur l'étude d'électrification de tous les autres ports du canton.

4. Admissions, démissions, radiations et décès

Actuellement l'APB compte **1242 membres**.

Admissions : 50 (dont 47 propriétaires de voiliers et 29 propriétaires de bateaux à moteurs). L'accueil des nouveaux membres s'est déroulé au local de l'APB le 27 février 2017.

Démissions : 61 en raison de la vente des bateaux et de l'âge.

Radiations : 12 dues au retard de deux ans et plus dans le paiement des cotisations, sans réponse à nos rappels, en application de l'article 7 des statuts de l'Association.

Décès annoncés : 5

Le comité présente ses condoléances et toute sa sympathie aux familles des membres qui nous ont quittés récemment: Mme HUISMANS, MM BOLDRINI, LOZES, NOTTER, MESSERLI ainsi que M. DEYTARD ancien membre du comité pendant de longues années.

5. Rapport des membres du comité

5.a Rapport du secrétaire et responsable informatique, Alexander SCHERL

Il explique le rafraichissement du site APB et la mise en ligne d'une plateforme pour Flexamarrage permettant à tous les navigateurs, membres de l'APB ou non, de mettre à disposition sa place, en cas de départ pendant quelques jours, et de réserver une place pour la journée dans un autre port en ayant la garantie qu'elle soit libre ; il la présentera plus en détail à la fin de l'AG. Cette prestation est à titre gratuit sur le site et entre particulier.

5.b Rapport du responsable des événements, Anna BORAGINE

Anna BORAGINE présente brièvement les différentes sorties dont celle à Brest qui fut un succès. Elle évoque les puces nautiques à Versoix en mai 2016 et le Bol d'or en juin 2016, deux événements particulièrement prisés, ainsi que la soirée annuelle en octobre 2016 ; l'occasion de partager un moment chaleureux et de fêter les jubilaires membres de l'APB.

5.c Rapport du responsable du matériel et du journal, Pierre DUPANLOUP

L'énergie et la mise à jour du journal est applaudie par les membres présents. Reprenant le calendrier des manifestations et quelques annonces, le changement d'imprimeur satisfait le comité ; ce qui lui donne un « coup de frais » selon Pierre DUPANLOUP. Il ajoute que tous les membres peuvent faire parvenir des articles à faire figurer dans le journal.

En ce qui concerne le matériel en 2016, le responsable note une chute de la réservation des bers. Une des raisons de cette diminution est le fait que la grue des Pâquis a été remise en service à fin juin 2016 après une année d'interruption. L'autre raison est l'entrée en vigueur en janvier 2016 de la directive sur l'utilisation des grues électriques qui fait que le coût est nettement plus cher et que les chantiers préfèrent souvent louer leurs propres bers. Ces deux faits expliquent la diminution de 35% de l'activité des bers APB durant cette année 2016.

Il signale l'achat d'un ber hydraulique de 4 tonnes permettant d'accueillir des bateaux de tirant d'eau de 50cm à 150cm. Nous avons commandé, précise Pierre DUPANLOUP, une longueur supplémentaire qui permettra d'atteindre 170cm de tirant d'eau environ. Ce ber est placé à Port-Choiseul où la surveillance est plus aisée que sur les quais. En fonction de la demande, le ber n° 6 actuellement encore à Port-Choiseul pourrait être redirigé vers les Pâquis.

Concernant les karchers, il y a eu 300 utilisations ce qui signifie 40% de moins de l'an passé et en analysant de plus près la situation dans chaque port, cette diminution était en partie due à la situation aux Eaux-Vives : les professionnels laissent souvent la porte de l'armoire ouverte, ainsi la plupart des utilisations de ce Karcher ne sont pas inscrites sur la liste lors du retrait de la clé !!!

Pierre DUPANLOUP énumère tous les entretiens et travaux effectués en 2016 avec 25 interventions réparties sur les 3 sites :

- Pose de l'armoire rénovée du Karcher de Port Choiseul et Pâquis,
- Remise en service des Karchers et vidange,
- Rénovation du ber n°3 à Port Choiseul,
- Changement d'une dizaine de patins sur les bers,
- Pose de cales de roues sur tous les bers Pâquis et Choiseul,
- Enrouleur neuf et tuyau HP neuf aux Eaux-Vives,
- Modification fixation des rames sur barque APB au Creux-de-Genthod,
- Nouveau ber hydraulique à Port-Choiseul,
- Mise en sécurité des vannes du ber hydraulique avec cadenas,
- Hivernage des karchers.

Les frais de réparation et d'entretien s'élèvent à 6'750.- environ. Le CNV qui partage le Karcher de Port-Choiseul prend en charge le 35% des frais relatifs à cette installation, au prorata des utilisations, soit CHF 915.-.

5.d Rapport du responsable de la publicité, Patrick SERVANT

Le journal contient effectivement des pages de publicité. Il compte 27 annonceurs, ce qui représente un tiers de la surface du journal sous forme de publicité dont 11 annonceurs qui étaient déjà là il y a 8 ans. La publicité de l'Ecole de navigation a débuté au mois de mars. Pour une raison économique, leur contribution permet à l'APB d'assurer la diffusion d'informations dans le journal. Le coût du journal divisé par les membres de l'APB est de 6.- par membre pour l'année. Patrick encourage les membres à faire confiance aux annonceurs de l'APB et rappelle qu'il est important d'annoncer qu'on en fait partie.

5.e Rapport du responsable du groupe de travail, Aurélien GIROD

Ce dernier étant absent, Silvio PEREGO, sollicité par la Présidente, présente brièvement les activités au sein du groupe de travail : projets, participation à l'organisation des événements et manifestation.

6. Rapport du trésorier par Patrick DAENGER **COMPTE DE RESULTAT**

PRODUITS :

- Les membres parvenant à l'âge de l'AVS conduisent à un abaissement des cotisations de 60.- à 30.-
- Toutefois, les créances sont payées plus rapidement qu'auparavant, ce qui est une bonne nouvelle.

Total des produits : CHF 81'565.60 soit une diminution de CHF 4'158.50

CHARGES :

- L'augmentation des charges est due à l'entretien du matériel qui a explosé. Augmentation de 1000.- de la publicité due à un encart publicitaire auprès du journal Skipper.
- Les charges du personnel présentent une diminution notable en 2016 par l'augmentation du temps de bénévolat des membres du comité.
- Augmentation des cadeaux pour les jubilaires : augmentation des montres offertes pour les 30 ans d'association.

Total des charges : 87'016.55 soit une augmentation de CHF 1'618.91

PERTE NETTE : CHF 5'450.95

BILAN ACTIF / PASSIF :

- La trésorerie s'élève à 200'458.-, sans rémunération substantielle contrairement à 2015 où les intérêts se montaient à environ CHF 1'000.-
- L'augmentation des immobilisations est due à l'achat du nouveau ber et aux gros travaux d'entretien sur le matériel.

La totalité des actifs s'élève à 302'008.18 soit une diminution de 6'472.00

7. Vérificateurs de comptes et Approbation des comptes et décharge au comité sortant

Les deux vérificateurs de comptes étant absents, partis en navigation, et le titulaire, Eric VILLY étant hospitalisé à la suite d'une longue et difficile intervention au cœur, la vérification a eu lieu précédemment et le rapport des vérificateurs est lu par un des membres. Selon le rapport, après pointage des comptes et des justificatifs, les vérificateurs peuvent certifier que les écritures ont été passées avec exactitude et précision sur les différents comptes.

Approbation par la majorité et 1 abstention. Les comptes sont approuvés par l'ensemble des membres présents à l'assemblée. Giovanna FANNI remercie le trésorier et le comité pour leur travail en 2016. Réciproquement, les membres du comité de l'APB remercient leur Présidente pour son investissement et son énergie.

8. Election du/de la Président-e

Pierre DUPANLOUP demande de reconduire avec enthousiasme l'actuelle présidente dans sa fonction. En effet, **Giovanna FANNI accepte de renouveler son mandat** une année de plus pour le poste de présidente de l'APB en 2017.

Elle est élue par acclamation.

9. Election du Comité

Bureau : Giovanna FANNI passe à l'élection du Bureau et présente :

Secrétaire du comité : **Lucinda ECOFFEY**

Trésorier : **Patrick DAENGER**

puis les autres membres du Comité :

Responsable du journal et supervision du matériel ainsi que vice-président :

Pierre DUPANLOUP.

Responsable de la publicité et responsable du matériel de Choiseul :

Patrick SERVANT

Responsable des événements : **Anna BORAGINE**

Ils sont tous élus par acclamation

Hors comité :

Responsable de projet : **Alexander SCHERL**

Responsable du matériel du Pâquis : **William RIVERO**

Responsable du matériel des Eaux-Vives : **Pietro BIANCO**

Le groupe de travail est composé de :

Mmes Yolande BOSSHARD,

Rose-Marie RAMSEIER,

MM. Jacques BOILLAT,

Roger FUCHS,

Aurélien GIROD,

Michel GUNTZ,

Frédéric HILTBRAND,

Eric VILLY,

La Présidente Giovanna FANNI tient à réitérer ses sincères remerciements aux membres du comité et du groupe de travail pour leur indispensable collaboration.

10. Vérificateurs des comptes :

Titulaire : **Jacques METTRAUX ;**

Remplaçant : **Philippe ECUVILLON ;**

Suppléant : **Eric VILLY** qui n'a pas pu assumer sa charge depuis son élection.

11. Cotisations 2017

Le Comité souhaite continuer à innover et à investir pour améliorer les services offerts aux membres. Il faudrait garder l'autonomie financière de l'Association, ne pas épuiser la trésorerie par des pertes ; les produits ne couvrent pas les charges annuelles.

Le comité met son temps et son travail à disposition et demande un effort supplémentaire aux membres.

La présidente propose **une augmentation de 10.- pour tous les membres actifs, faisant passer leur cotisation de 60.- à 70.- et une augmentation de 5.- pour les rentiers AVS/AI et les vétérans, faisant passer leur cotisation de 30.- à 35.-**

Un vote à main levée est lancé à ce sujet.: 66 votent pour, 4 contre et 9 s'abstiennent. L'augmentation pour 2018 est donc acceptée à la majorité.

12. Interventions des personnes invitées

Messieurs Luca d'AVOLA, directeur, et Ludovic ZBINDEN, son adjoint, du Service cantonal de la navigation et des véhicules sont présents pour répondre aux questions sur la suppression le 1er janvier 2018, des moteurs à deux temps.

Pour cela, les membres auront la possibilité de les rencontrer et poser leurs questions au moment de l'apéritif.

13. Propositions individuelles et divers

Présentation du programme de réservation en ligne de Flexamarrage

Sur une idée germée l'automne passé, le nouveau site internet **flexamarage.ch / .fr / .org** qui est un site de partage des places entièrement financé par l'APB est présenté par Alexander SCHERL.

Le principe est simple : donner la possibilité à un navigateur d'un autre port de s'amarrer sur votre place lorsque vous partez pour une nuit ou plus.

Pour réserver sa place il suffit de le faire le jour même via le site.

Une démonstration en ligne pour la création du compte et la réservation d'une place et suivi par email est réalisée par Alex SCHERL. Le site fonctionnera dès le 1^{er} avril. Les données personnelles s'échangent uniquement lorsqu'une place est réservée. Dans les conditions générales, le règlement diffère selon les ports. L'approbation sera donnée par les gardes-ports, pour cette initiative. Le concept est également valable du côté français.

- Une discussion s'engage sur l'accès des ports. Il n'y a, à ce jour, pas de solution pour les ports qui ont des codes d'accès, des badges ou des clés lorsqu'il y a des portails. Il faut alors s'arranger avec le prêteur de place.
- Une question est posée concernant la durée des réservations. Pour l'instant, l'heure par défaut est fixée à midi, elle peut être changée. **La réservation est prévue uniquement pour la nuit qui vient** (en raison des changements dû à la météo et des changements de programmes). Il faut donc refaire une demande le lendemain pour la nuit suivante.
- C'est un premier essai qui aboutira à un sondage en fin d'année auprès des utilisateurs inscrits pour collecter les améliorations souhaitées.
- Pour ceux qui sont à la bouée, il faudra effectivement prévoir une annexe ou se mettre d'accord avec le prêteur de place.

- Nous comptons sur l'honnêteté des navigateurs et l'administrateur du site web peut intervenir en excluant les « profiteurs ». Il conseille un contact téléphonique pour trouver une solution en cas de problème.
- Une question sur les taxes d'amarrage : il faudra se conformer au règlement du port d'accueil. A Genève par exemple, les taxes ne peuvent pas être refacturées. L'échange de place sera donc gratuit.
- Pour faire connaître ce service, l'APB va faire des flyers et les distribuer dans tous les ports et clubs de la rade, côté vaudois également. En plus, des articles seront publiés dans le journaux locaux et via le site. Il faut compter surtout sur le bouche à oreille.
- Une suggestion par une membre de l'APB est faite pour l'idée d'une participation de 5.- d'une taxe d'inscription pour faire partie de ce club d'élite afin de profiter de ce système et dans l'idée de renflouer aussi les caisses. L'APB pensera à étudier cette proposition mais en principe, **Flexamarrage.ch sera gratuit**. Il est toujours possible de faire un don !

Présentation d'une traversée de la rade par tunnel ou par pont.

La Présidente G.FANNI présente par le biais d'un power point les deux solutions, tant économiques qu'ergonomiques. Elle présente les avantages et les inconvénients de chacune des solutions dans le but de demander l'avis des membres de l'APB.

En effet, l'APB doit se prononcer au sein de la commission des ports. M. Daniel WAGNER, ancien président suggère de rendre page blanche. Par vote à main levée, la question suivante est posée : Est-ce à l'APB de faire le choix de pont ou tunnel ? La majorité répond négativement à la question.

Interface du site internet de l'APB

Le nouveau site sera mis en place très prochainement, le comité a décidé de ne pas modifier entièrement l'interface pour rester familier avec l'ancienne. L'idée est de simplifier l'administration dans la gestion des bers, la gestion des annonces, la publication des nouvelles et l'inscription à des événements de l'APB. Tout cela apportera des simplifications grâce à des formulaires automatisés, une meilleure gestion de l'administration et des facilités pour le secrétariat de l'APB.

268 membres de l'APB qui n'ont pas encore donné leur adresse email ! Si ils en ont une, il faut la transmettre au secrétariat au plus vite pour qu'ils puissent recevoir leur code d'accès au site.

La séance est levée à 21h30 et suivie d'un apéritif dinatoire.

Genève, le 14 mars 2017

Giovanna FANNI
(Présidente)

Lucinda Ecoffey
(Secrétaire)